

CROIX-BONNET : 400 NOUVEAUX LOGEMENTS !!!

Conseil municipal du 12 février : **le maire et son équipe décident la construction de 400 nouveaux logements à la Croix Bonnet...** qui **s'ajoutent** aux 1100 existants ou en cours de construction.

Les écoles qui devront accueillir les enfants de ces 400 futurs logements ne sont même pas prévues.

Interrogé par l'opposition lors du conseil, le maire refuse d'apporter des précisions et fait retirer le micro !

Cette décision est cachée aux Arcisiens : aucune information officielle n'est parue depuis le 12 février. **N'est ce pas scandaleux ?**

Le magazine municipal de mars cache aussi ces 400 logements. En page 4, on évoque uniquement la signature d'un avenant avec l'AFTRP (l'aménageur de la Croix-Bonnet) qui permet de financer des équipements publics... sans dire un mot de la contrepartie : la construction de ces 400 logements supplémentaires. **Pourquoi le maire cache-t-il cela ?**

Depuis un an, il ne cesse de prétendre qu'il maîtrise l'urbanisme !!!

Déjà, le 17 septembre 2014, il **accorde** un permis de construire pour 41 logements au 17/19 rue P-V Couturier... en **accusant** son prédécesseur d'avoir «validé» ce permis. **C'est un mensonge de plus...**

Un mensonge parmi tant d'autres, rappelez-vous les engagements de P. Benassaya :

Les paroles du maire :

- «**Une des priorités de cette nouvelle mandature est de réussir la fin de l'aménagement de la Croix-Bonnet (...) en refusant la densification sur les projets non-engagés**» (Juillet 2014)
- «Au cours de ces 15 dernières années, on a construit vite, parfois mal, dans la précipitation et **sans concertation (...)** **Non ! densifier la ville ne fait pas partie de nos objectifs,** ni de notre politique (...)
Nous souhaitons **prendre notre temps en matière d'aménagement urbain**» (Novembre 2014)
- «Nos priorités pour 2015 (...) Un urbanisme maîtrisé. **Nous construirons moins, mais mieux,** pour défendre notre cadre de vie» (Vœux du maire, Janvier 2015)

Les faits !

+ 400 logements à la Croix-Bonnet
(conseil municipal du 12 février 2015),
sans aucune concertation

+ 41 logements rue P-V Couturier
(permis de construire du 17 septembre 2014)

Total : 441 logements en 11 mois

et ce n'est que le début...

Rappel : La loi fixe à 25% le nombre de logements sociaux pour chaque projet d'urbanisation.

Le maire avait centré sa campagne électorale sur la promesse de refuser toute densification de la ville !!! C'est tromper les Arcisiens !!!

Il n'y a pas que dans le domaine de l'urbanisme que le maire nous ment...

TSVP>>>>>>>>

Conseil Local Gauche
de la

Bien vivre à Bois d'Arcy

UN AN DE MANDAT = UN AN DE MENSONGES

Les déclarations du maire	La réalité
<ul style="list-style-type: none"> - «Comme je vous l'ai promis, nous n'augmenterons pas les impôts durant ce mandat» (Avril 2014) - «En 2014, nous n'avons pas augmenté les impôts. En 2015, nous ne le ferons pas non plus» (Janv. 2015) 	<p>+ 120 € de taxe d'habitation pour tous en septembre 2015 (suite à la réduction d'un abattement, de 15 à 5%, voté le 23 septembre 2014 par le maire et son équipe).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - «La situation budgétaire communale est fortement dégradée» (Octobre 14) 	<p>L'équipe Vuilliet a laissé une situation saine : sur 100 € dépensés, 3 € seulement servent à rembourser les emprunts.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - «Bois d'Arcy n'appliquera pas la réforme des rythmes scolaires...» «L'emploi du temps de la rentrée sera (...) sans école le mercredi matin» (Juin 2014) 	<p>Ecole pour tous le mercredi matin dès septembre 2014, sans mise en place d'ateliers (TAP) et désorganisation de l'étude après la classe.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - «Bois d'Arcy fait entrer ses écoles dans l'ère du numérique» (Février 2015) 	<p>Premier TNI (tableau numérique) installé en 2010 à l'école Mistral. Chaque école en possédait déjà un fin 2013.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - «Protéger le pouvoir d'achat des Arcisiens, tel est notre engagement» (Janvier 2015) - «Nous mettons toute notre énergie pour protéger le pouvoir d'achat des Arcisiens» (Janvier 2015) 	<p>Augmentation des impôts ET Suppression du forfait mensuel (accueil périscolaire) pour un paiement au réel ET augmentation de la participation des familles aux revenus modestes (classes de découverte et séjours) ET suppression des bons d'achat à Noël pour les enfants des demandeurs d'emploi et des familles monoparentales ET baisse des aides d'urgence au CCAS ET suppression des aides pour adhérer à une association arcisienne culturelle ou de loisirs...</p>
<ul style="list-style-type: none"> - «Je serai donc le maire de tous les Arcisiens et non pas celui d'un clan politique» (Avril 14) - «Je serai un maire à plein temps, pragmatique, non idéologue» (Mars 14) 	<ul style="list-style-type: none"> - Prêt gratuit de la salle des fêtes à l'UMP, ce qui est interdit par le règlement de la salle. Pour information, le coût de la location pour un Arcisien est de 1000 €. - Autre prêt gratuit de la salle à «Sens commun» (mouvement à l'extrême droite de l'UMP) pour un meeting auquel le maire a aussi participé.

Quel bilan par ailleurs pour cette première année de mandat ?

- **Dépenses inconsidérées** en communication + journal municipal devenu **outil de propagande à la gloire du maire.**
- **Dépenses délirantes** en fleurs : 200 000 € au minimum en un an (36 000 € rien que pour les bacs devant la mairie).
- **Embauches de complaisance** : +100 000 € **mais suppression** de 3 postes au CCAS, dont celui de la directrice...
- **Annonces non suivies d'effets** : police municipale, caméras de vidéosurveillance, conseils de quartier...
- **Patrimoine de la ville bradé** : vente d'une maison de 1760, où Sacha Guitry a tourné un film.
- **Mépris des droits de l'opposition** : **tribunes libres réduites ou censurées, refus** de répondre aux questions en conseil municipal, **suppression des panneaux d'affichage libre** devant le marché...
- **Suppression** des festivals de marionnettes et de contes, des ciné-goûters, des ateliers théâtre et des ateliers lecture avec le collège, des projets «Ecole et cinéma» pour les écoles maternelles et élémentaires, etc.
- **Refus de justifier 440 000 €** du budget voirie. Réponse donnée : «C'est pour boucher des nids de poules».
- **Tendance à s'attribuer le travail des autres** : ainsi la baisse du prix de l'eau qui est due à Versailles Grand Parc.
- **Volonté de dénigrer son prédécesseur** par des **accusations mensongères** (finances, urbanisme, ferme Ste Marie).

Tous les détails toute l'année sur notre blog bienvivreaboisdarcy.blogspot.com

Vous avez des questions : clg78390@gmail.com